

PREFECTURE DU GARD

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
ET DES LIBERTES PUBLIQUES

NIMES, le 12 DEC. 1996

BUREAU DES ELECTIONS ET DE
L'ADMINISTRATION GENERALE

Tél. 66.36.41.86

Réf. : DRLP/BEAG/

Affaire suivie par M. MAURIN.

ASSOCIATIONS DECLAREES

A T T E S T A T I O N

=====

LE PREFET DU GARD,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

CERTIFIE

que l'association intitulée : *NIMES - OLYMPIQUE*
siège : *Stade des Costières - Rue de la bouvine*
30900 - NIMES.
a été déclarée à la Préfecture du GARD, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la loi
du 1er Juillet 1901, le *12 Aout 1937.*
sous le n° *00320-*

Cette déclaration a été insérée au Journal officiel du : *21 Aout 1937.*

A la date de ce jour, aucun avis signalant la dissolution du groupement n'a été
enregistré à la Préfecture du GARD, service des Associations.

Pour le Préfet,
et par délégation,
L'Attaché, Chef de Bureau

[Signature]
Rul de PINHO